

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1612 du Mardi 22 Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTÉ

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU



L'ALGÉRIE AU RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE DE HAUT NIVEAU

P. 16

FRANCE : ÉCONOMIE LIMITÉE ET COMPÉTITIVITÉ EN RECU



DES INDICATEURS DANS LE ROUGE

P. 16

SANTÉ - MAGAZINE



**POIVRE NOIR
PEUT-IL VRAIMENT ÉLOIGNER
LES INSECTES ET LES NUISIBLES ?**

P. 13

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

PRÈS DE 12 MILLIONS D'ÉLÈVES ONT RETROUVÉ LES BANCS DE L'ÉCOLE



JIJEL DONNE LE COUP D'ENVOI

NUMÉRISATION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

L'ÉCOLE ALGÉRIENNE ACCÉLÈRE SA MUE NUMÉRIQUE

**DJAMLA KHIAR, PRÉSIDENTE
DE LA FÉDÉRATION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS DE PARENTS
D'ÉLÈVES (FNAPE) À ALGER 16 :**



**« L'ACCOMPAGNEMENT
DES ÉLÈVES SE FAIT
DURANT TOUTE L'ANNÉE »**

Pp. 3, 4, 5, 6 ET 7

REPORTAGE **ALGER 16** : FOURNITURES SCOLAIRES : LES FAMILLES TRAQUENT LES BONS PRIX

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

12 000 QUINTAUX DE POMMES PRODUITS

L'ARBORICULTURE EN PLEIN ESSOR À LAGHOUAT ET AFLOU

La production de pommes, cueillies à ce jour dans les wilayas d'Aflou et Laghouat, au titre de la saison agricole 2025-2026, a atteint 12.286 quintaux, a-t-on appris dimanche dernier auprès de la Direction des services agricoles (DSA) de Laghouat. La chef de service des inspections vétérinaires et phytosanitaires, Belhadj Fatma-Zohra, a indiqué à l'APS que les opérations de collecte ont atteint leur phase finale, sachant que la surface récoltée a atteint 455 hectares sur les 576 ha cultivés. La pomiculture compte parmi les activités agricoles qui connaissent un large essor dans la région, notamment dans les

zones adaptées à ce type d'arbres fruitiers, et ce, dans le cadre de la diversification de la production agricole. La filière pomme contribue à renforcer la production agricole locale et diversifier les sources de revenus des agriculteurs, en plus d'approvisionner les marchés locaux, notamment durant la saison de cueillette qui s'étend jusqu'à la fin de l'été. Ces performances relèvent de la dynamique agricole de la wilaya, particulièrement en matière d'arboriculture fruitière et d'accompagnement des producteurs, en vue de consolider et de diversifier la production agricole.



DZAIR DIGITAL SERVICES

INTÉGRATION DU SERVICE "WADHIFATI" RELEVANT DU SECTEUR DES SPORTS

Le Portail national des services numériques, Dzair Digital Services, s'enrichit d'un nouveau service avec l'intégration de «WADHIFATI» (Mon emploi), une plateforme dédiée au secteur des sports. Cette nouvelle prestation vient renforcer l'offre de services publics disponibles en ligne et s'inscrit dans la stratégie de modernisation et d'élargissement des prestations numériques menée par le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN), a indiqué un communiqué. Cette intégration s'inscrit dans la dynamique de transformation numérique des administrations publiques algériennes, engagées depuis plusieurs années dans la dématérialisation des procédures et la simplification des démarches administratives. Plusieurs initiatives sont ainsi menées au niveau des différents départements ministériels afin de généraliser l'usage des services numériques, de fluidifier le traitement des dossiers et de réduire les déplacements des citoyens auprès des administrations. Dans ce cadre, le service « WADHIFATI » vise à faciliter l'accès aux opportunités d'emploi et aux concours de formation spécialisée relevant de ce secteur. La plateforme permet aux candidats de consulter



les offres disponibles, ainsi que les conditions et modalités d'accès, de déposer leurs dossiers et de procéder à leur inscription directement en ligne. Le nouveau service couvre également les différentes étapes du processus de candidature, depuis le dépôt du dossier jusqu'à la publication des résultats. Les candidats peuvent ainsi suivre l'évolution de leurs demandes, consulter les listes de présélection et recevoir leurs convocations à distance, sans avoir à se déplacer auprès des structures concernées. La dématérialisation de ces procédures devrait également contribuer à renforcer la transparence dans la gestion des candidatures, notamment à travers la publication en ligne des résultats, des listes de présélection et des informations relatives aux éventuels

recours. Les postulants disposent ainsi d'un accès plus simple et plus régulier aux informations concernant leurs démarches.

À travers le lancement de «WADHIFATI», le Portail national des services numériques poursuit son élargissement à de nouveaux secteurs et de nouvelles prestations. Cette démarche s'inscrit dans les orientations visant à développer un véritable guichet numérique des services publics, permettant aux citoyens d'accéder plus facilement aux démarches administratives et de les accomplir à distance. L'initiative traduit également la volonté du Haut-Commissariat à la numérisation, en coordination avec les départements ministériels concernés, de poursuivre l'enrichissement de Dzair Digital Services et d'accompagner la transformation numérique de l'administration algérienne. L'objectif demeure de rendre les services publics plus accessibles, plus rapides et plus simples pour les citoyens, tout en réduisant progressivement les contraintes liées aux procédures administratives traditionnelles.

Zineb Bouzid

INCENDIES

L'INDEMNISATION SE POURSUIT À GUELMA



L'opération d'indemnisation des aviculteurs touchés par les incendies survenus dans plusieurs régions de la wilaya, en juillet et août derniers, s'est poursuivie durant la journée de dimanche, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Leila Hamouche, experte agricole chargée du dossier des indemnités au sein de la DSA, a indiqué que cette opération, organisée à l'exploitation avicole de la commune de Boumahra-Ahmed, a bénéficié aux professionnels de cette filière activant dans les communes de Beni Mezline, de Medjez Amar et de Hammam Debbagh. La même responsable a ajouté que cette indemnisation des aviculteurs sinistrés à la suite des incendies représente la "deuxième tranche de l'opération, après celles ayant touché, ces derniers jours, un certain nombre d'éleveurs de volailles". Mme Hamouche a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'indemnisation des citoyens affectés par les récents incendies de forêt, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'accélération du processus d'indemnisation des sinistrés. Elle a également affirmé que cette même opération se poursuivra "jusqu'à ce que tous les aviculteurs concernés soient indemnisés".

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

VERS UNE UTILISATION PLUS RATIONNELLE DU GAZ

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, dimanche dernier à Alger, une réunion de travail restreinte sur la rationalisation de la consommation de gaz et la coopération africaine dans le secteur, indique un communiqué du ministère. Cette réunion a permis de passer en revue la situation de la consommation de gaz et d'examiner les moyens permettant de rationaliser son utilisation afin d'en améliorer l'efficacité. La réunion a également porté sur

la coopération africaine et les modalités de suivi des différents aspects y afférents, de manière à renforcer le partenariat dans le domaine énergétique. Au terme de la réunion, le ministre a insisté sur la poursuite des efforts visant à ancrer une culture de consommation rationnelle de l'énergie, ainsi que sur le renforcement de la coopération énergétique avec les pays africains, au service des intérêts communs et du développement durable.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatene Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chibab
Abir Menasria
Zineb Bouzid

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 51/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.uargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

JIJEL DONNE LE COUP D'ENVOI

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, a officiellement donné, hier, le coup d'envoi de la nouvelle année scolaire depuis l'école Chahid Belaoura-Rabah, dans la commune de Chahna, à Jijel.

La nouvelle année scolaire a ainsi débuté à Jijel dans un établissement qui a retrouvé ses élèves après les travaux engagés pour réparer les dégâts causés par les incendies. Ces opérations, menées grâce à la mobilisation de plusieurs secteurs et organismes concernés, ont permis non seulement de remettre les établissements en état, mais également d'améliorer certaines de leurs infrastructures et de renforcer leurs équipements.

Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de l'inauguration officielle, M. Saâdaoui a souligné les efforts déployés pour accompagner les élèves des établissements concernés sachant que l'école Chahid Belaoura-Rabah accueille cette année 157 élèves.

Le ministre a également indiqué que la prise en charge des élèves ne s'est pas limitée aux aspects matériels. Un accompagnement psychologique a été assuré par des spécialistes du secteur de l'éducation, en coordination avec d'autres secteurs concernés, afin d'aider les élèves à reprendre leur scolarité dans de bonnes conditions.

Revenant sur les résultats obtenus par la wilaya de Jijel aux examens nationaux de fin de cycle, M. Saâdaoui a exprimé sa conviction que les élèves et l'ensemble de la communauté éducative sauront relever le défi et maintenir le niveau enregistré ces dernières années.

LA SANTÉ AU CŒUR DE LA RENTRÉE

La santé scolaire figure également parmi les priorités de cette nouvelle année. Dans ce cadre, la Semaine nationale de la santé scolaire, organisée en début d'année, prévoit la participation de médecins et de spécialistes



chargés de sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques en matière de santé, notamment à l'importance d'une alimentation saine.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'installer dès le plus jeune âge une véritable culture sanitaire chez les élèves. L'objectif est de les sensibiliser aux comportements favorables à leur santé et de renforcer leur connaissance des bonnes habitudes alimentaires.

Dans cette même dynamique, le ministre de l'Éducation nationale a supervisé la plantation symbolique d'un arbre au sein de l'établissement, un geste destiné à associer la rentrée scolaire aux valeurs de protection de l'environnement et de sensibilisation écologique.

La rentrée 2026-2027 sera également marquée par plusieurs acti-

vités pédagogiques et culturelles. M. Mohammed Seghir Saâdaoui a notamment annoncé le lancement de la deuxième édition du Concours national de l'innovation scolaire, de la deuxième édition du Concours national inter-lycées, ainsi que du Concours national de théâtre scolaire.

Sur le plan des préparatifs, le ministre a, par ailleurs, relevé la satisfaction exprimée par les parents d'élèves concernant la disponibilité des manuels scolaires. Ces derniers ont été distribués en quantités suffisantes aux établissements avant la rentrée, avec une présence accrue de fournitures et de matériel scolaire produits localement.

M. Saâdaoui, accompagné du wali de Jijel, Ahmed Meguelati, a

également assisté à la leçon inaugurale dispensée aux élèves de l'école primaire. Consacrée au thème « Le lien entre l'arbre et la santé humaine », cette leçon a permis de donner une dimension pédagogique et environnementale au lancement de cette nouvelle année scolaire.

Avec cette rentrée, le secteur de l'Éducation nationale entend conjuguer amélioration des conditions de scolarisation, accompagnement des élèves et renforcement des actions pédagogiques et sanitaires dans un contexte où la qualité de l'environnement scolaire demeure au cœur des priorités. Cette rentrée ouvre ainsi une nouvelle étape pour pas moins de 12 millions d'élèves.

Abir Menasria

PRÈS DE 12 MILLIONS D'ÉLÈVES ONT RETROUVÉ LES BANCS DE L'ÉCOLE

Près de 12 millions d'élèves des trois cycles d'enseignement, primaire, moyen et secondaire, ont repris hier le chemin de l'école à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027. Cette rentrée s'est déroulée dans un contexte marqué par la poursuite des efforts visant à améliorer les conditions de scolarisation et à renforcer la qualité de l'enseignement.

Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait donné plusieurs orientations en prévision de cette échéance, appelant notamment à une meilleure exploitation des acquis et des avantages réalisés récemment dans le secteur de l'Éducation nationale, et ce, dans le cadre d'une gestion méthodique et étudiée à même de garantir la qualité et la performance nécessaires.

Le président de la République avait également insisté sur l'importance d'une exploitation judicieuse des ressources humaines dont dispose désormais le secteur, mettant en avant l'expérience accumulée par les personnels de l'éducation depuis l'indépendance. Sur le plan des infrastructures, 289 établissements éducatifs ont été livrés en prévision de cette rentrée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, dont 151 écoles primaires, 90 collèges et 48 lycées. De son côté, le ministère de l'Éducation nationale avait mobilisé ses moyens pour assurer le bon déroulement de la rentrée, notamment dans les établissements touchés par les incendies enregistrés dernièrement dans plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays.

Lors d'une visite d'inspection à Jijel,

le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, avait assuré que les établissements concernés seraient prêts à accueillir les élèves dès lundi.

La nouvelle année scolaire est également marquée par plusieurs mesures pédagogiques, notamment celles destinées à accompagner les élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme. Mises en œuvre en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale, ces dispositions visent à favoriser leur intégration et à leur assurer une scolarité adaptée.

La disponibilité du manuel scolaire a également figuré parmi les priorités du secteur. Plus de 80 millions de manuels avaient été mis à disposition à l'échelle nationale afin de répondre aux besoins des élèves et d'en garantir la disponibilité dans les établissements scolaires

et les points de vente. Le renforcement de l'encadrement pédagogique constitue également un volet important de cette année scolaire, avec l'arrivée de nouveaux enseignants admis au concours sur titre organisé au cours de l'année. Par ailleurs, le secteur de l'Éducation nationale organise, en coordination avec le ministère de la Santé, la deuxième édition de la Semaine nationale de la santé scolaire, placée sous le slogan « La santé scolaire... pour un avenir sain et sûr ».

Cette édition porte sur plusieurs thématiques liées à l'environnement et à la santé, avec « L'arbre et la santé de l'homme » pour le cycle primaire, « L'impact de la dégradation des forêts sur la santé publique » pour le cycle moyen et « La protection de l'environnement forestier, une nécessité sanitaire » pour le cycle secondaire. **Ab.M**

NUMÉRISATION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

L'ÉCOLE ALGÉRIENNE ACCÉLÈRE SA MUE NUMÉRIQUE



La transformation numérique s'impose progressivement comme l'un des grands chantiers de modernisation de l'État algérien. Au cœur de cette dynamique, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une importance particulière à la généralisation de la numérisation dans les différents secteurs, considérée comme un outil d'amélioration de la gestion publique, de modernisation des services et de renforcement de la transparence.

Cette orientation concerne également le secteur de l'Éducation nationale, appelé à poursuivre et à accélérer sa transformation numérique durant l'année scolaire 2026-2027. Le chef de l'État a régulièrement insisté sur la nécessité d'aller vers une administration davantage numérisée et fondée sur des données fiables, dans le cadre d'une transformation numérique globale du pays. En janvier dernier, il avait notamment salué le niveau atteint par la numérisation des informations et des données dans les différents secteurs.

Pour le président de la République, la numérisation ne doit pas se limiter à la création de plateformes ou à la dématérialisation de quelques procédures. Elle doit progressivement toucher l'ensemble des domaines de l'action publique et permettre une gestion plus précise, plus rapide et davantage fondée sur des données fiables. En juillet 2026, Abdelmadjid Tebboune avait ainsi souligné que l'entrée de l'Algérie dans l'ère de la numérisation devait nécessairement s'accompagner d'un système statistique de grande précision, afin de disposer d'indicateurs fiables pour la prise de décision.

Dans l'Éducation nationale, cette vision se traduit par la volonté de disposer d'un système d'information plus intégré, capable de suivre avec précision les effectifs, les personnels, les établissements et les différents besoins du secteur. La numérisation devient ainsi progressivement un instrument de pilotage du système éducatif, mais également un moyen de simplifier les démarches pour les élèves, les parents et les personnels.

UN CHANTIER RENFORCÉ POUR 2026-2027

Pour la nouvelle année scolaire, le ministère de l'Éducation nationale prévoit de poursuivre le projet de transfor-

mation numérique du secteur en coordination avec le Haut-Commissariat à la numérisation. Parmi les principales orientations figure l'achèvement du raccordement des bases de données et leur échange entre les différentes institutions et organismes concernés. L'objectif affiché est de renforcer la gouvernance du secteur et d'améliorer la qualité des services numériques destinés à l'ensemble de la famille éducative.

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a d'ailleurs qualifié la transformation numérique de « choix stratégique irréversible », appelant à poursuivre la numérisation des différents domaines de gestion, à actualiser les bases de données et à assurer leur intégration avec l'écosystème numérique national.

Cette démarche doit également permettre de renforcer la qualité des statistiques scolaires et d'améliorer le suivi des élèves. La constitution de bases de données interconnectées doit, à terme, faciliter la planification des besoins en matière d'établissements, d'encadrement et de moyens pédagogiques, tout en permettant une meilleure anticipation des évolutions des effectifs scolaires.

La numérisation touche également directement les familles. L'espace dédié aux parents constitue désormais l'un des principaux points d'accès aux services numériques du secteur. L'intégration de cet espace au portail national des services numériques gouvernementaux s'inscrit dans la volonté de regrouper progressivement les prestations publiques dans un environnement numérique plus accessible. Cette évolution traduit la volonté de faire du numérique un outil quotidien dans la relation entre l'administration scolaire et les citoyens.

Le processus concerne aussi les documents et procédures administratifs.

Le recours croissant aux documents délivrés électroniquement participe à la dématérialisation des démarches et à la réduction progressive du recours au papier dans le prolongement de la politique nationale de transformation numérique.

Par ailleurs, la généralisation des équipements numériques dans les établissements scolaires constitue un autre volet important de cette stratégie. Le ministère avait annoncé la poursuite du projet de généralisation des tablettes électroniques dans les écoles primaires, avec l'objectif d'intégrer davantage les technologies de l'information et de la communication dans les apprentissages et de moderniser les moyens pédagogiques.

DE LA GESTION NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE DE DEMAIN

L'enjeu dépasse donc la seule informatisation des procédures administratives. À travers la numérisation, l'Éducation nationale cherche progressivement à moderniser son mode de fonctionnement, à améliorer la circulation de l'information et à rapprocher davantage les services publics des citoyens.

Cette orientation s'inscrit dans la vision plus large défendue par le président de la République pour l'ensemble du pays. L'objectif est de faire de la donnée numérique un instrument de gestion et de décision, tout en réduisant les lourdeurs administratives. Le lancement et la généralisation progressive des services numériques à l'échelle nationale participent de cette même démarche. Le portail national des services numériques doit notamment contribuer à améliorer la gestion publique et à réduire certaines dépenses.

Dans le secteur éducatif, cette transformation doit donc être accompagnée d'une amélioration des infra-

structures, de la fiabilité des bases de données et de la formation des personnels à l'utilisation des nouveaux outils. La réussite de cette mutation dépendra également de la capacité à assurer une utilisation homogène des solutions numériques dans les différentes régions du pays.

Pour 2026-2027, le cap est ainsi clairement fixé : poursuivre l'interconnexion des données, développer les services numériques, renforcer le suivi informatisé de la scolarité et accélérer la modernisation des outils de gestion et d'apprentissage.

La numérisation apparaît désormais comme l'un des leviers de la réforme de l'école algérienne, conformément à l'orientation présidentielle visant à faire entrer progressivement l'ensemble des secteurs dans une nouvelle étape de transformation numérique.

À plus long terme, cette évolution doit également préparer les élèves aux mutations technologiques qui accompagnent l'économie et la société. À partir de 2027-2028, le ministère prévoit notamment l'introduction d'une filière « informatique » dans l'enseignement secondaire, en réponse aux transformations numériques et aux besoins de développement national.

L'école algérienne se trouve ainsi au cœur du chantier national de numérisation. Après avoir touché progressivement les services administratifs et les relations avec les usagers, le numérique est appelé à prendre une place croissante dans le fonctionnement de l'établissement scolaire, dans le suivi des élèves et, progressivement, dans les pratiques pédagogiques.

Une évolution qui traduit la volonté de faire de l'école un acteur à part entière de la transformation numérique engagée à l'échelle nationale.

ALGER 16

DJAMILA KHIAR, PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES (FNAPE), À ALGER16 :

«L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES SE FAIT DURANT TOUTE L'ANNÉE»

À l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, Djamilia Khiair, présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves, revient pour ALGER16 sur les principaux enjeux de cette nouvelle année scolaire. Infrastructures, règlement intérieur, cours particuliers, prix des fournitures, solidarité et implication des parents, elle évoque les préoccupations des familles et le rôle de la Fédération sur le terrain.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR G. SALAH EDDINE

La rentrée scolaire intervient cette année avec la réception de plusieurs nouveaux établissements. Comment évaluez-vous l'état de préparation des infrastructures scolaires ?

C'est vrai que cette année, nous avons encore réceptionné plusieurs nouveaux établissements scolaires, notamment des écoles primaires et des lycées. Ces nouvelles infrastructures vont venir alléger le poids et la charge des autres établissements.

C'est une excellente chose. Cela fait longtemps que nous attendions cela, parce que notre souhait est de voir des classes fonctionner avec 20-25 élèves. Nous sommes quand même arrivés à 30 élèves, ce qui est déjà mieux, mais il y a encore des zones qui sont surchargées. J'espère qu'avec les nouvelles infrastructures, cette situation va s'améliorer.

Le ministère a également mis en place un nouveau règlement intérieur pour les établissements scolaires. Comment accueillez-vous cette mesure ?

Je trouve que le règlement intérieur est une excellente chose. Il y en avait déjà auparavant, mais il n'était pas uniforme et n'était pas appliqué de la même manière dans tous les établissements scolaires. Le chef d'établissement élaborait son règlement intérieur, selon les problèmes qu'il rencontrait. Aujourd'hui, il y a un travail de concertation et un cadre global qui englobe l'ensemble des établissements. Il n'y a plus de passe-droits. Le règlement intérieur est appliqué à l'ensemble des élèves algériens. Nous sommes arrivés à avoir un règlement intérieur normalisé, uniforme, applicable à l'ensemble des établissements scolaires. Le chef d'établissement ne peut donc pas faire comme il veut : il est obligé de se référer à ce règlement. Ce qui est interdit dans un établissement scolaire doit être interdit ailleurs, et ce qui est accordé doit l'être également. C'est une excellente chose, parce que nous avons connu par le passé des situations où, lorsqu'on faisait une réclamation, on nous répondait que ce n'était pas prévu dans le règlement intérieur ou qu'il n'y avait pas d'article qui traitait la question. Aujourd'hui, tout le monde est au courant et le règlement intérieur s'applique à l'ensemble des élèves algériens.

Pensez-vous que ce règlement sera également respecté par les établissements privés ?

J'espère. Une école privée est agréée par le ministère de l'Éducation nationale, elle est censée dispenser le programme algérien et s'inscrire dans l'optique de l'éducation algérienne.

Ce serait malheureux qu'un établissement privé ne respecte pas le règlement intérieur. Quand on dit « règlement intérieur », ou « nidham dakhili », cela veut dire qu'il s'applique à tous les établissements scolaires, qu'ils soient étatiques ou agréés. Donc, obligatoirement, ils doivent l'appliquer.

Les cours particuliers restent un phénomène très présent malgré plusieurs mesures prises pour le diminuer. Comment expliquez-vous cette situation ?



Je pense qu'il faut dissocier les choses. Il y a les cours de soutien qui peuvent être organisés dans l'établissement scolaire, avec les enseignants et l'équipe pédagogique. Ces cours de soutien et de rattrapage entrent dans le cadre du travail de l'établissement.

Mais le phénomène dont nous parlons, ce sont les cours particuliers. C'est une bataille que nous avons menée et que nous continuons à mener, parce qu'on nous a créé une école parallèle, une éducation parallèle. Il n'y a pas de raison pour que l'éducation nationale et l'enseignement soient gratuits et que les parents soient ensuite obligés d'aller vers des cours particuliers payants.

Les parents doivent savoir qu'ils ne doivent pas envoyer systématiquement leurs enfants vers des cours particuliers. Il y a des cours de soutien et de rattrapage qui se font dans l'établissement scolaire, avec les enseignants et l'équipe pédagogique.

Pourtant, certains élèves ont réellement besoin d'un accompagnement supplémentaire. Où placez-vous la limite ?

Il y a des élèves qui ont des problèmes dans une matière donnée, ou dans deux matières. Dans ce cas, les parents peuvent avoir recours aux cours particuliers pour aider leurs enfants à rattraper leur niveau.

Mais le drame que nous voyons sur le terrain, c'est que des élèves du primaire, notamment ceux de la première et deuxième années, prennent déjà des cours particuliers. Ce n'est pas logique du tout.

On a l'impression que les parents ne réalisent pas le danger, parce qu'ils suivent leurs enfants et parce que c'est devenu une mode. Lorsqu'un enseignant a un ou deux élèves dans son cours particulier, il est forcément proche de l'élève, il le connaît et il a l'habitude de travailler avec lui. Les autres élèves peuvent alors être désorientés, parfois même jaloux, et pousser leurs parents à leur payer également des cours.

Certains enseignants donnent également des cours particuliers à

leurs propres élèves... Faut-il, selon vous, davantage sanctionner cette pratique ?

Le professeur n'a normalement pas le droit de donner des cours particuliers à ses élèves chez lui. C'est strictement interdit.

Mais je pense surtout que les parents doivent être sensibilisés. Ils doivent comprendre qu'il ne faut pas créer ce phénomène. Pour des matières comme les mathématiques ou la physique, qui sont parfois difficiles, cela peut se comprendre pour certains élèves. Mais pour l'histoire-géographie, l'éducation islamique ou la philosophie, cela n'a pas toujours de sens.

Pour les élèves qui préparent le BEM ou le BAC, on peut comprendre qu'ils aient recours à des cours particuliers dans certaines matières. Mais pour les petites classes, cela devient un phénomène préoccupant.

Pourquoi cette pratique s'est-elle autant installée chez les familles ?

Les parents doivent suivre leurs enfants. Par moments, le parent, pour se déculpabiliser, se dit : « Je vais envoyer mon enfant faire des cours particuliers. » Il est ensuite soulagé et plus à l'aise à la maison. C'est devenu un phénomène, voire une mode.

Mais je dois suivre mon enfant à l'école. Il doit comprendre sa leçon dans la classe. Le professeur, en classe, doit réexpliquer si nécessaire. Et s'il y a un problème, le professeur lui-même peut organiser des cours de soutien ou de rattrapage. Cela est autorisé et rentre dans ses prérogatives.

Venons-en aux fournitures scolaires. Comment jugez-vous les prix cette année, notamment avec la multiplication des marchés de proximité ?

C'est une très bonne chose. Ils ont cassé un peu les prix et élargi le champ d'action. Les parents ont donc le choix d'aller vers les vendeurs, les magasins, les chapiteaux et les différents centres qui existent un peu partout.

Cela permet de toucher l'ensemble des portefeuilles et des porte-monnaie.

Tout le monde peut acheter selon son budget. Il faut quand même souligner que l'État a fait énormément de choses. Il y a notamment la prise en charge de la scolarité pour les enfants nécessiteux, les enfants dans le besoin, les enfants de parents divorcés, les victimes du terrorisme et les orphelins. Il y a tout un dossier qui est suivi systématiquement.

Quelles mesures sont prévues pour ces enfants ?

Il y a le trousseau, le cartable qui est donné gratuitement par l'établissement scolaire, ainsi que les fournitures scolaires et les livres. De la première à la deuxième année, notamment, des fournitures sont systématiquement distribuées. C'est une très bonne chose, parce que cela permet d'inciter l'élève à aller à l'école et à y venir dans de bonnes conditions.

Il y a donc des actions de solidarité qui sont menées. En plus de cela, nous avons, au niveau de la Fédération nationale, des associations de parents d'élèves présentes dans les établissements scolaires.

Chaque établissement peut également mener une action de solidarité envers les enfants démunis. Il ne faut pas qu'il y ait un enfant en Algérie qui n'ait pas son cartable. Cette situation doit être suivie.

Justement, quel rôle la FNAPE entend-elle jouer dans ces actions de solidarité ?

Je vous ai envoyé hier soir les recommandations et orientations que nous avons données à l'ensemble des responsables fédéraux, des wilayas et des associations de parents d'élèves au sein des établissements scolaires.

Nous avons énuméré treize points sur lesquels nous avons demandé une intervention, une implication et un accompagnement. La fédération a donc joué un rôle très important.

D'abord, durant les vacances scolaires, nous avons aidé à effectuer des travaux d'entretien, à nettoyer les établissements, à réaliser des opérations de rénovation et de maintenance. Les associations de parents d'élèves et les fédérations de wilayas ont participé aux opérations menées par le ministère de l'Éducation nationale dans les différentes wilayas.

Avant la rentrée scolaire, nous avons également travaillé main dans la main pour nettoyer et préparer les établissements. Nous avons participé à l'équipement de certaines classes, réalisés des travaux de peinture et fait appel à des peintres et à des dessinateurs pour aménager les cours avec des dessins et des couleurs, afin que l'enfant, lorsqu'il rentre dans l'établissement scolaire, retrouve de la gaieté, de la joie et de belles couleurs.

Vous avez également participé à l'équipement de certains établissements ?

Oui. Nous avons équipé une école à Draria, de A à Z, notamment son laboratoire, avec le matériel nécessaire, dans la mesure du possible et avec l'aide des bienfaiteurs. Quand nous constatons qu'un établissement manque de matériel,

suite en page 6

suite de la page 5

nous faisons de notre mieux.

Nous faisons appel à des bienfaiteurs et ils viennent directement travailler sur place.

Nous avons également rénové un CEM de A à Z, du portail jusqu'à la dernière classe, avec notamment des tableaux magnétiques. Mais je ne vais pas dire que cela concerne l'ensemble des établissements. Il y en a plus de trente mille.

Là où nous avons la chance d'avoir des bienfaiteurs, nous en profitons. C'est une action sociale, une action au profit de nos enfants et de l'école algérienne.

Suite aux incendies dévastateurs qui ont touché plusieurs wilayas du pays, comment évaluez-vous la réponse de l'État concernant les élèves et les écoles touchés et quel rôle la Fédération a-t-elle joué dans ces wilayas ?

La réponse de l'État a été très bonne. Les élèves des régions touchées ont été recensés et pris en charge rapidement. La Fédération a également accompagné les actions menées lors des incendies que nous avons vécus. Nous avons participé à travers différentes wilayas, notamment à la réfection des écoles et aux opérations de nettoyage.

Nos équipes ont participé directement aux travaux. Elles ont contribué aux opérations de nettoyage et aux différentes interventions sur le terrain.

Nous considérons que c'est une très bonne action sociale et solidaire. Ce sont nos enfants, ce sont nos établissements publics et ce sont des établissements algériens. Nous sommes donc concernés en tant qu'association.

Nous intervenons également dans l'achat des fournitures et la remise des cartables. Chaque association au sein d'un établissement scolaire est libre de faire appel à des donateurs. Lorsqu'une action de solidarité importante est organisée, nous pouvons en faire bénéficier les écoles qui se trouvent autour. Nous travaillons en étroite collaboration avec les directeurs de l'éducation. Les Directions de l'éducation et les Fédérations sont intimement liées. Nous nous complétons : là où nous pouvons intervenir, nous intervenons.

Pour terminer, quel message souhaitez-vous adresser aux parents et aux élèves à l'occasion de la rentrée ?

Je souhaite d'abord un bon retour et une bonne rentrée à nos enfants. Je leur souhaite une année pleine de succès, une année qui, Inch'Allah, leur apportera beaucoup de joie, parce qu'ils en ont vraiment besoin.

Je voudrais surtout m'adresser aux parents. Quand on parle d'accompagnement, il ne s'agit pas du premier jour, du deuxième jour ou du dernier mois de l'année. C'est une question qui concerne toute l'année scolaire.

L'accompagnement se fait durant toute l'année. Et accompagner son enfant ne veut pas dire faire ses devoirs à sa place. Cela veut dire lui apprendre à travailler, lui apprendre à s'organiser et lui tracer une méthode de travail.

Il faut lui expliquer, le sensibiliser et établir un planning dans lequel l'enfant doit travailler, faire du sport, regarder la télévision et avoir des temps de loisirs. C'est tout un ensemble.

J'ai toujours dit qu'un enfant qui travaille d'une façon continue, pour ne pas prendre de retard, est obligatoirement dans une meilleure situation. Il faut qu'il travaille régulièrement, sans coupure, et qu'il n'y ait pas de retard dans son planning.

Les parents doivent savoir qu'un enfant doit travailler d'une façon régulière. Ils doivent l'accompagner, mais de loin, c'est-à-dire en faisant attention, en l'orientant, en le surveillant, en gardant un œil sur lui, en allant vers l'école et en échangeant avec ses professeurs.

Et surtout, je lance un appel pour que les parents s'impliquent dans les associations de parents d'élèves. Parce qu'un parent responsable et impliqué dans l'association de parents d'élèves contribue à la vie scolaire de l'enfant.

G.S.E.

ALGER 16 PREND LE POULS DES MARCHÉS

FOURNITURES SCOLAIRES : LES FAMILLES TRAQUENT LES BONS PRIX

À l'occasion de la rentrée scolaire, les marchés et commerces de proximité retrouvent leur animation habituelle. Dans les allées, parents et enfants se croisent entre piles de cahiers, cartables, tabliers et fournitures de toutes sortes. Entre l'envie de préparer les enfants dans les meilleures conditions et la nécessité de maîtriser les dépenses, les familles scrutent les prix et comparent les offres avant de faire leur choix. Mais cette année, combien faut-il réellement déboursier pour équiper un

écolier ? Les prix affichés dans les différents points de vente restent-ils accessibles aux familles, et quelles sont les fournitures qui pèsent le plus dans le budget de la rentrée ? Pour répondre à ces questions et prendre le pouls du marché, Alger16 s'est déplacé dans plusieurs marchés de proximité et points de vente spécialisés, afin de relever les prix des principales fournitures scolaires, d'observer l'offre proposée et de recueillir les impressions des parents et des commerçants.

REPORTAGE RÉALISÉ PAR ZINEB BOUZID



PHOTOS : ALGER 16

La scène se répète à Alger et dans plusieurs autres villes du pays. L'affluence s'intensifie dans les différents points de vente. Les familles viennent compléter les fournitures de leurs enfants, comparer les prix et, parfois, négocier quelques dinars. Pour les plus jeunes, l'achat du nouveau cartable ou de la trousse constitue déjà un petit événement. Pour les parents, il s'agit surtout de trouver le juste équilibre entre les envies de leurs enfants, la qualité des produits et le budget consacré à cette rentrée.

Cette année, les étals proposent une offre particulièrement variée. Cartables, cahiers, trousse, tabliers, articles de papeterie et fournitures spécialisées sont disponibles dans une large diversité de modèles et de prix. De leur côté, les commerçants affirment avoir renforcé leurs stocks afin de répondre à une demande qui se fait de plus en plus importante.

Des cartables pour toutes les bourses

Parmi les premiers articles recherchés figurent naturellement les cartables. Véritable symbole de chaque rentrée scolaire, ils occupent une place centrale dans les étals et attirent particulièrement l'attention des enfants.

Les premiers prix débutent autour de 1.850 dinars, notamment pour les modèles destinés aux élèves du primaire. Ces cartables, généralement plus simples, répondent aux besoins essentiels des plus jeunes. Dans une gamme intermédiaire, les prix se situent entre 2.200 et 2.800 dinars, avec des modèles offrant davantage de compartiments et une conception jugée plus robuste.

À l'autre extrémité de l'offre, certains cartables peuvent atteindre 3.500 dinars, notamment lorsqu'ils sont fabriqués avec des matériaux renforcés ou bénéficient de finitions plus élaborées. Ces modèles semblent davantage attirer les élèves du cycle moyen et secondaire, pour lesquels la solidité et l'esthétique prennent une place plus importante dans le choix.

Dans les allées, les enfants observent les différents modèles, tandis que les parents examinent les coutures, les fermetures et les compartiments. Car derrière le choix d'un cartable, il y a aussi une question très concrète : celui-ci devra accompagner l'élève pendant plusieurs mois et supporter livres, cahiers et autres fournitures au quotidien.

Les choix ne manquent pas

Les cahiers occupent eux aussi une place importante dans les paniers des familles. Cahiers à petits ou grands carreaux, cahiers de dessin, modèles destinés à la calligraphie, aux sciences ou aux mathématiques, couvertures souples ou rigides : l'offre permet de répondre à des besoins très différents.

Certains parents privilégient les modèles classiques, suffisants pour les usages quotidiens, tandis que d'autres optent pour des cahiers à couverture rigide ou des produits plus élaborés destinés notamment aux matières principales.

Les packs de plusieurs cahiers attirent également les familles, notamment celles qui comptent plusieurs enfants scolarisés. Cette formule permet de regrouper les achats et, dans certains cas, de réduire la facture globale.

Le prix varie notamment en fonction du nombre de pages, du grammage du papier et de la qualité de la couverture. Une diversité qui permet aux familles de composer leur panier en fonction de leurs besoins, mais surtout de leur budget.

Autre passage obligé de la rentrée : le tablier scolaire. Dans les rayons, les modèles se déclinent selon les tissus, les coupes et les coloris, en fonction notamment des établissements.

Coton, polyester ou mélanges de matières, les choix sont nombreux. Les prix sont présentés comme globalement stables par rapport aux années précédentes, avec des modèles simples et d'autres conçus pour davantage de résistance.

Pour les parents, la question de la durabilité revient souvent. Le tablier devra être porté quotidiennement et résister aux lavages répétés tout au long de l'année scolaire. Là encore, le choix se fait donc entre le prix, la qualité et la capacité du produit à tenir dans le temps.

« Faire plaisir aux enfants »

Au milieu de cette effervescence, les parents ne cachent pas leur satisfaction devant la diversité de l'offre.

Mohamed, un père de famille rencontré dans l'un des marchés, se dit satisfait de ses achats. Il souligne la qualité des fournitures disponibles et estime que leurs prix restent accessibles pour la majorité des familles.

Un autre parent, Aïssa, insiste pour sa part sur l'origine des produits. Il affirme privilégier les articles fabriqués en Algérie, tout en rappelant que cette période reste avant tout un moment particulier pour les enfants. Au-delà des listes scolaires et des dépenses, il s'agit aussi, pour lui, de leur faire plaisir à l'occasion de cette nouvelle rentrée.

Une dimension que l'on retrouve dans les scènes observées dans les différents points de vente : les parents calculent, comparent et choisissent, pendant que les enfants, eux, portent leur attention sur les couleurs, les motifs et les modèles qui leur plaisent.



Les commerçants constatent une forte affluence

Du côté des vendeurs, le constat est également marqué par le dynamisme de la saison. Un commerçant spécialisé dans les fournitures scolaires fait état d'une affluence particulièrement importante cette année.

Selon lui, le nombre de clients est supérieur à celui enregistré lors des précédentes rentrées. Il estime également que les prix pratiqués restent à la portée de différentes catégories de familles, ce qui contribuerait à expliquer le mouvement observé dans les marchés et commerces spécialisés.

Cette forte fréquentation se traduit par une animation continue dans les principaux espaces commerciaux, particulièrement à mesure que la date de la rentrée approche.

À Alger, plusieurs lieux attirent particulièrement les familles à la recherche de fournitures scolaires.

Le marché du 1er-Mai demeure l'un des points de passage privilégiés pour ceux qui recherchent un large choix et des prix compétitifs. Sidi Abdellah connaît également une forte fréquentation, tout comme Rouiba, qui conserve son importance en matière d'activité commerciale. La place El Kettani, à Bab El Oued, continue, elle aussi, d'attirer une clientèle fidèle. À la Safex, les familles disposent d'un cadre plus organisé pour parcourir les différentes offres et comparer les produits. Cette année, l'exposition «El Msid», organisée au Palais des expositions de la Safex sous le slogan « Ensemble pour une rentrée scolaire réussie », a accompagné également cette période de préparation du retour des élèves sur les bancs de l'école.

Entre marchés populaires, commerces spécialisés et espaces d'exposition, les familles disposent ainsi de plusieurs possibilités pour effectuer leurs achats. Une diversité qui leur permet de comparer les prix, mais aussi de choisir entre produits locaux et articles importés, selon leurs préférences et leurs moyens.

Une rentrée sous le signe du choix

Au fil des allées, une constante se dégage : la rentrée scolaire reste un moment commercial particulièrement intense, mais aussi un rendez-vous profondément ancré dans la vie quotidienne des familles algériennes.

Alors que la rentrée scolaire a eu lieu lundi 21 septembre, les achats de fournitures ne sont pas pour autant terminés. Plusieurs familles poursuivent leurs emplettes au fur et à mesure de la réception des listes définitives, notamment pour les fournitures spécifiques demandées par les enseignants. À cela s'ajoutent les achats des retardataires, qui profitent des jours suivant la rentrée pour compléter les cartables.

Dans les différents points de vente, l'affluence reste ainsi soutenue, avec des parents à la recherche des articles manquants ou à la comparaison des prix et de la qualité. Cahiers, articles de papeterie, trousse, cartables et autres fournitures continuent d'alimenter la demande, quelques jours encore après le retour en classe.

Derrière ces achats se retrouvent les scènes familiales de chaque rentrée : un parent qui compare deux articles, un enfant qui hésite entre plusieurs modèles, ou encore une liste scolaire que l'on complète ligne après ligne. Les dépenses s'étalent ainsi sur plusieurs jours, au gré des besoins et des moyens de chaque famille.

La rentrée scolaire marque donc le début plutôt que la fin de cette période commerciale. Entre listes qui se précisent, fournitures manquantes et achats de dernière minute, les commerces devraient continuer à enregistrer une activité soutenue dans les jours qui suivent la reprise des cours.

Zineb B.

FOURNITURES SCOLAIRES LA PRODUCTION LOCALE MONTE EN PUISSANCE

La production locale d'articles et de fournitures scolaires connaîtra un nouvel élan grâce à de plusieurs projets d'investissement actuellement en cours de concrétisation et visant à renforcer l'offre et répondre aux besoins du marché national, contribuant ainsi à réduire les importations dans le cadre d'un pôle industriel initié par l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI).

Ces projets s'inscrivent dans la dynamique que connaît le secteur industriel en Algérie pour développer la production locale et diversifier la base industrielle, en orientant les investissements vers des activités répondant à la demande intérieure et contribuant à réduire la facture d'importation, notamment pour les produits de large consommation tels que les articles et fournitures scolaires et de bureau.

Cette orientation se concrétise sur le terrain à travers le pôle industriel spécialisé en cours de réalisation dans la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj, au niveau de la zone industrielle Belaid-Abdessalam, commune de Ras El Oued. Ce pôle regroupe pour le moment cinq projets d'investissement avec des unités spécialisées dans la production de divers articles et fournitures scolaires.

Couvrant une superficie totale de 3 hectares, ce futur pôle industriel devra générer, une fois en exploitation, plus de 500 emplois directs.

Dans ce cadre, le directeur du guichet unique décentralisé de la wilaya, Yacine Abidat, a précisé dans une déclaration à l'APS que ce pôle se distingue par la diversité des activités et des produits qui doivent y être produits. La liste comprend un large éventail de produits : ardoises scolaires, feutres pour tableaux, papier, pâte à modeler, protège-cahiers, trousse et cartables, couvrant un ensemble de besoins liés aux articles et fournitures dont les élèves ont besoin.

Ces unités sont actuellement en cours de réalisation, après avoir bénéficié du foncier économique via la plateforme numérique de l'investisseur, en plus de différentes incitations fiscales et parafiscales prévues par la loi sur l'investissement, ce qui est de nature à créer les conditions adéquates à leur concrétisation et à accélérer leur passage de la phase d'attribution du foncier à celle de réalisation et d'exploitation.

Dans ce sens, les porteurs de projets bénéficient de l'accompagnement du guichet unique de la wilaya, notamment pour la finalisation des formalités et l'obtention des différentes autorisations nécessaires. Les projets ont ainsi obtenu les contrats de concession, les décisions de création des entreprises et les permis de construire, devant permettre la poursuite des travaux de réalisation en vue de leur entrée en activité, selon M. Abidat.

Le même responsable a affirmé que l'entrée en activité de ces projets renforcera l'offre locale de ce type de produits, d'autant plus qu'ils répondent à une demande renouvelée et croissante non seulement durant les périodes de rentrée scolaire mais durant toute l'année, tout en contribuant à réduire la part des produits importés sur le marché national et à soutenir la dynamique de développement de la production locale.



PH.: ALGER 16

De plus, ces investissements devraient également ouvrir la voie à l'émergence d'activités complémentaires d'industrie et de services, notamment dans les domaines de la sous-traitance, de l'approvisionnement, de la logistique, de l'emballage et de la distribution, élargissant ainsi les retombées économiques du projet à d'autres entreprises, en particulier les PME.

Concernant le regroupement de ces projets au sein d'un pôle industriel spécialisé, le directeur a souligné l'importance de cette approche pour encourager la complémentarité entre les différents maillons de production et développer les chaînes d'approvisionnement locales, tout en tirant parti de la proximité géographique entre les unités de production, ce qui favorise l'émergence d'un tissu industriel plus intégré dans cette filière.

Quant au niveau local, le même responsable s'attend à ce que ces investissements contribuent à diversifier la base industrielle de la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj, à soutenir l'activité économique et créer de la valeur ajoutée et des emplois, ainsi qu'à valoriser le foncier économique destiné aux projets productifs et à renforcer l'attractivité de la wilaya.

APS/RN

43^e SESSION DE L'UIPA

L'ALGÉRIE AU RENDEZ-VOUS DU CAIRE

Une délégation du Parlement algérien a pris part, dimanche dernier au Caire, en Égypte, aux travaux de la 43^e session du Comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), a indiqué un communiqué.

Tenue au siège de la Ligue des États arabes, cette réunion a porté sur plusieurs dossiers liés à la coopération et à la coordination entre les Parlements arabes. Les participants ont notamment examiné la possibilité pour le groupe arabe de soumettre un point d'urgence lors de la 153^e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP), ainsi que le rapport de la commission diplomatique parlementaire. Ce rapport propose notamment de revoir le mode de vote concernant les questions d'urgence au sein de l'Assemblée générale de l'UIP, avec pour objectif de renforcer l'action et la coordination de la diplomatie parlementaire arabe. Une autre proposition porte sur le renforcement de la coopération entre les Parlements arabes au sein de l'Union interparlementaire des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (UICI). Les membres du Comité exécutif ont également examiné une demande du Conseil de l'Assemblée parlementaire des États membres de la Communauté des États indépendants (CEI), portant sur l'octroi à l'UIPA du statut d'observateur auprès de cette institution.

LA LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFFIC EN PRIORITÉ
La délégation algérienne était composée de Djelloul Harrouchi, président de la Commission des affaires économiques et financières au



Conseil de la Nation et membre du Comité exécutif de l'UIPA, ainsi que Mohamed Azizi, député à l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans ce cadre, le sénateur Djelloul Harrouchi a proposé d'intégrer la lutte contre le trafic de drogue et les substances psychotropes au projet de point d'urgence que le groupe arabe devrait soumettre lors de la prochaine Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP). Cette proposition vise à inscrire la question de la lutte contre ce phénomène parmi les priorités de l'action parlementaire internationale, compte tenu de l'ampleur croissante des réseaux criminels et de leur caractère de plus en plus transnational. À cette occasion, M. Harrouchi a souligné la nécessité pour les parlementaires du monde entier de renforcer leur contribution aux efforts visant à endiguer le phénomène de la drogue et à lutter contre les différentes formes de criminalité qui lui sont associées. Il a notamment mis l'accent sur l'importance d'une coopération parlementaire internationale accrue, permettant de favoriser l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et d'informations entre les institutions législatives des différents

pays. Le sénateur a également insisté sur la nécessité de mobiliser davantage les mécanismes législatifs et de contrôle dont disposent les Parlements, afin de contribuer à l'élaboration de cadres juridiques adaptés et au renforcement des dispositifs de prévention et de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Il a, dans ce contexte, relevé l'importance d'une approche coordonnée et complémentaire entre les différentes institutions concernées, notamment face à une criminalité qui dépasse les frontières nationales et qui nécessite, de ce fait, une réponse concertée à l'échelle internationale. La proposition présentée par M. Harrouchi s'inscrit dans une démarche visant à renforcer le rôle des Parlements dans la lutte contre le trafic de drogue, à travers l'adoption de mesures législatives appropriées, le suivi de la mise en œuvre des politiques publiques et le développement de mécanismes de coopération entre les représentants des différents États. L'objectif est également de favoriser une prise de conscience collective quant aux enjeux sécuritaires, sociaux et économiques liés à la circulation illicite des drogues et des

substances psychotropes. Au cours de cette réunion, les membres du Comité ont également examiné plusieurs questions inscrites dans les rapports de la Commission diplomatique provisoire et de la Commission financière provisoire. Les échanges ont notamment porté sur les différentes propositions soumises dans le cadre des travaux préparatoires à la prochaine Assemblée de l'UIP, ainsi que sur les modalités de leur présentation et de leur inscription à l'ordre du jour. Les discussions ont, en particulier, porté sur la proposition du groupe arabe relative à la soumission d'un projet de point d'urgence à l'occasion de la prochaine Assemblée de l'UIP. Les membres du Comité ont examiné les principaux éléments de cette proposition, ainsi que l'importance de parvenir à une position coordonnée au sein du groupe arabe afin de porter cette question dans le cadre des travaux de l'Union interparlementaire. Les travaux de la réunion ont permis de mettre en avant l'importance de la concertation entre les parlementaires arabes et de la coordination de leurs positions sur les questions d'intérêt commun. Cette démarche vise notamment à renforcer la contribution du groupe arabe aux débats de l'UIP et à promouvoir des initiatives susceptibles de répondre aux défis auxquels sont confrontés les différents États, en particulier dans le domaine de la lutte contre la criminalité transfrontalière et le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Cette 43^e session s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coordination entre les Parlements arabes au sein des instances parlementaires internationales. Les travaux ont également permis de préparer plusieurs dossiers qui seront examinés lors des prochaines échéances de l'UIP. **Zineb Bouzid**

SUITE À LA DÉCISION DU CONSEIL DES MINISTRES

L'AUGMENTATION DES SALAIRES DE LA PROTECTION CIVILE SALUÉE

Le sous-directeur de l'information et de la sensibilisation à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, a salué, hier, la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant augmentation globale des salaires et révision du statut particulier de ce corps, considérant cette mesure comme une marque de reconnaissance et de considération pour les efforts déployés par ses personnels face aux différents risques, ainsi qu'un renforcement de la place qui leur est accordée, au regard de la nature des missions qui leur sont confiées. M. Bernaoui a indiqué que « la décision du président de la République avait été largement accueillie par les personnels du secteur », qui ont vivement salué cette mesure reflétant, selon lui, « la considération de l'Etat pour les efforts qu'ils consentent dans la lutte contre les différents dangers. » Il a estimé que « les décisions issues de la réunion du Conseil des ministres dans ce domaine s'inscrivaient dans une démarche globale visant à développer le dispositif de la Protection civile et à renforcer ses capacités humaines et opérationnelles, afin de lui permettre d'accomplir

pleinement les missions qui lui sont confiées ». Le lieutenant-colonel Bernaoui s'est également arrêté sur la décision du président de la République de réviser le statut particulier de la Protection civile, soulignant « qu'elle permettra d'actualiser et de développer les cadres réglementaires et juridiques des services opérationnels et administratifs de ce corps ». Cette révision devra également être en adéquation avec la nouvelle organisation de la Protection civile, qui renforce son caractère de « système intégré caractérisé par une disponibilité permanente ». Concernant la révision de la grille des grades, le lieutenant-colonel Bernaoui a expliqué que « cette mesure s'inscrivait dans la stratégie adoptée pour l'accomplissement des missions, aussi bien sur le terrain qu'au niveau administratif ». Elle devrait permettre de « garantir un encadrement global et plus efficace, notamment durant les situations difficiles ou exceptionnelles, outre l'amélioration du niveau de performance quotidien au sein des unités principales et secondaires, des centres avancés, des centres de secours ainsi que des écoles de formation et d'entraînement ». S'agissant des orientations du

président de la République relatives à la continuité de la formation des agents de la Protection civile, le lieutenant-colonel Bernaoui a précisé qu'il s'agissait d'une « formation continue, de haut niveau, destinée aux personnels de différents grades, qui commence dès le recrutement de base et se poursuit tout au long de la carrière professionnelle ». Cette formation concerne également les équipes spécialisées, ce qui en fait « un investissement dans les capacités du secteur ». Elle permet d'assurer une exploitation optimale des équipements et du matériel et de garantir une intervention rapide face aux différents risques et situations auxquels les agents de la Protection civile sont confrontés sur le terrain. Pour rappel, le président de la République avait ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche dernier, une augmentation globale des salaires au sein de la Protection civile, à travers la révision des indices de rémunération et de la grille des grades, de manière à l'adapter aux spécialités du corps et aux classifications des missions confiées aux personnels administratifs et opérationnels.

R.N.

BANQUE D'ALGÉRIE UNE NOUVELLE SOLUTION DE FINANCEMENT POUR LES ENTREPRISES

Un nouveau règlement de la Banque d'Algérie, publié au Journal officiel n°67, fixe désormais les règles encadrant l'affacturage. Cette technique de financement permet aux entreprises de récupérer rapidement l'argent de leurs factures en les cédant à une banque ou à un établissement financier, appelé «factor».

Adopté sous le numéro 26-03, le règlement explique que l'entreprise peut transférer ses factures à une banque ou à un établissement financier. En échange, celui-ci lui verse rapidement le montant des factures, moyennant une rémunération, et prend en charge le risque que le client ne paie pas.

Pour recourir à l'affacturage, l'entreprise et la banque doivent obligatoirement signer un contrat écrit avant le versement des fonds. Ce contrat précise notamment les conditions du transfert des factures et les obligations de chaque partie.

Toutes les factures ne peuvent toutefois pas être concernées. Elles doivent être valides, clairement établies et leur montant doit être connu. Elles ne doivent pas non plus être contestées par le client qui doit les payer. Enfin, les factures concernées doivent avoir une échéance de paiement de moins de six mois à compter de leur date d'émission.

La Banque d'Algérie impose également plusieurs garanties afin de limiter les risques liés au transfert des créances. Celles-ci ne doivent pas avoir déjà été éteintes, totalement ou partiellement, par un paiement, une compensation



avec une dette du débiteur ou par tout autre moyen légal. Elles doivent, par ailleurs, être librement transmissibles et ne pas être soumises à une interdiction légale, réglementaire ou contractuelle empêchant leur transfert au «factor».

Le texte exclut également les créances déjà concernées par une cession, un nantissement ou toute autre sûreté ou charge susceptible de limiter les droits du «factor» au moment de leur transfert.

Autre condition importante : les créances ne peuvent concerner des débiteurs en situation de cessation des paiements, de redressement judiciaire, de liquidation des biens ou dans une situation similaire. Elles ne doivent pas non plus avoir fait l'objet d'une prorogation de leur échéance, même pour une partie de leur montant. Le règlement précise, en outre, les effets juridiques de la subrogation. Celle-ci entraîne automatiquement le transfert au «factor» de l'ensemble des droits et sûretés attachés aux créances commerciales concernées.

Ce transfert intervient du seul fait de la mise à disposition, au profit de l'entreprise, des sommes correspondant aux créances transférées. Le consentement préalable du

débiteur n'est donc pas nécessaire pour rendre la subrogation opposable à celui-ci. Ce mécanisme permet à l'entreprise de disposer rapidement des fonds correspondant à ses factures, sans attendre leur échéance, tandis que la banque ou l'établissement financier prend en charge le recouvrement et le risque de non-paiement dans les conditions prévues par le contrat.

Le nouveau cadre réglementaire prévoit enfin un dispositif de suivi des opérations d'affacturage. Les banques et établissements financiers exerçant cette activité sont tenus de déclarer à la Centrale des risques entreprises et ménages les données relatives aux opérations réalisées, conformément à la réglementation en vigueur. À travers cet encadrement, la Banque d'Algérie précise les règles applicables à une technique de financement qui permet aux entreprises de mobiliser plus rapidement leurs créances commerciales. Le nouveau dispositif vise également à sécuriser les relations entre les entreprises, leurs débiteurs et les établissements financiers intervenant dans ces opérations.

G. Salah Eddine

HYDROGÈNE VERT L'ALGÉRIE ET L'ALLEMAGNE RENFORCENT LEUR COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie) a tenu, hier, un forum d'affaires consacré à l'hydrogène vert et au stockage de l'énergie. Cet événement a réuni de nombreux acteurs économiques algériens et allemands du secteur afin de stimuler de nouvelles opportunités de collaboration, a indiqué un communiqué.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre d'un voyage d'affaires organisé du 21 au 25 septembre en Algérie et en Tunisie, sous l'égide de l'initiative allemande d'exportation pour l'énergie.

Cet événement a réuni plusieurs délégations, comprenant des entreprises et des institutions sectorielles des deux pays. L'ambition principale a été de stimuler le dialogue bilatéral et de concrétiser de nouveaux partenariats, notamment dans les domaines de l'hydrogène vert, des énergies renouvelables et du stockage énergétique.

Dans le même contexte, la délégation allemande engagée dans cet événement a présenté un large éventail de technologies et de services spécialisés couvrant notamment l'électrolyse, le traitement et le dessalement de l'eau, le stockage et la compression, les pompes et équipements industriels, la reconversion de canalisations existantes, l'énergie, ainsi que les études de faisabilité et la certification. Les discussions ont également porté sur le projet stratégique du corridor SouthH2, une infrastructure conçue pour acheminer l'hydrogène vert algérien vers le marché européen. Des présentations ont, par ailleurs, été consacrées au paysage énergétique et renouvelable de l'Algérie, ainsi qu'aux initiatives engagées pour stimuler ce secteur stratégique.

Le programme a également compris des interventions de la GLZ (Agence allemande de coopération internationale pour le développement durable) et des entreprises participantes, ainsi qu'une table ronde consacrée aux perspectives de coopération bilatérale. Des rencontres interentreprises (B2B) ont été organisées afin de faciliter l'émergence de projets conjoints et de favoriser la mise en relation avec des partenaires potentiels.

L'AHK a précisé que cette rencontre s'est inscrite dans un contexte porteur, marqué par le déploiement de la stratégie algérienne pour l'hydrogène, du programme national des énergies renouvelables et des chantiers d'infrastructure du corridor SouthH2. Ces projets ont confirmé l'engagement de l'Algérie dans une transition vers une énergie plus propre. Les organisateurs ont cherché à rapprocher les tissus économiques des deux pays afin de répondre aux exigences technologiques et industrielles liées à l'hydrogène vert et aux réseaux énergétiques, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de coopération le long du corridor SouthH2. Au terme de cette rencontre, les échanges ont permis de mettre en avant le potentiel de coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans les énergies propres, avec l'objectif de transformer les opportunités identifiées en projets concrets dans les prochaines étapes du développement de l'hydrogène vert.

Zineb Bouzid

TRANSPORT FERROVIAIRE VERS UNE FABRICATION LOCALE DE WAGONS MINIER

L'Entreprise nationale de charpente et chaudronnerie (ENCC SPA), filiale de la Société nationale de sidérurgie (Holding SNS), et le groupe Ferroviaire ont signé un accord-cadre de coopération industrielle dans le domaine du transport ferroviaire minier, notamment pour la fabrication de wagons destinés au transport de phosphate, a indiqué dimanche dernier le holding dans un communiqué. Cet accord "stratégique" s'inscrit dans le cadre du soutien et du développement de l'industrie nationale ferroviaire et de la valorisation des ressources minières du pays, notamment à travers la mise en œuvre d'un programme national de fabrication de wagons destinés aux produits miniers, principalement au service de la chaîne de transport du phosphate, précise la même source. Cette coopération, fondée sur la mise en commun des



expertises, des compétences et des capacités industrielles des deux parties, vise à porter le taux d'intégration nationale à plus de 70 %, à réduire la dépendance aux importations d'équipements

ferroviaires spécialisés, ainsi qu'à développer les compétences techniques nationales. Elle vise également à créer de la valeur ajoutée et des emplois qualifiés, ainsi qu'à contribuer à la mise en place d'une filière nationale de fabrication de wagons de transport ferroviaire spécialisés, ajoute le communiqué. "Cet accord constitue une étape importante dans la promotion du produit national, le renforcement de la souveraineté industrielle et l'accompagnement des grands projets structurants dans les secteurs des mines et du transport ferroviaire", selon la même source.

L'accord a été signé par le PDG de l'ENCC, Abdelhalim Arrouche, et le directeur général du groupe Ferroviaire, Mounir Abbassi, en présence du président du conseil d'administration du même groupe, Saïd Aabat.

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAN-2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE 21 SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN ÉVEIL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2023

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

SEMAINE CORÉENNE 2026

ALGER VIBRE AU RYTHME DE LA K-POP

La culture coréenne continue de séduire le public algérien. Dans le cadre de la Semaine coréenne à Alger, l'ambassade de la République de Corée en Algérie a organisé, vendredi dernier, le Festival K-Pop 2026, un concours de chant et de danse qui a réuni une dizaine de jeunes candidats autour d'un même univers musical et artistique.

Organisé à la salle Ibn Khaldoun du Centre des arts et de la culture de la wilaya d'Alger, le concours a été marqué par les prestations des candidats et par la présence de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, Min Kyung-tae, accompagné de son invitée, la jeune actrice Ritaj Abdallah, connue notamment pour son rôle de *Fatma* dans la série télévisée éponyme réalisée par Djaffar Gacem, en 2025.

Au terme de la compétition, Dina Sirine Khari s'est imposée dans la catégorie chant, tandis qu'Athem Zerrouk a remporté le concours de danse. Deux performances qui illustrent l'engouement grandissant d'une partie de la jeunesse algérienne pour la culture populaire sud-coréenne, portée notamment par la musique, les séries et le cinéma. Pour l'ambassadeur Min Kyung-tae, cet intérêt ne cesse de progresser et ouvre de nouvelles perspectives pour les échanges culturels entre l'Algérie et la Corée du Sud. Le diplomate a notamment souligné les possibilités de coopération dans plusieurs domaines, notamment l'enseignement supérieur, les langues, la formation professionnelle et le cinéma. L'audiovisuel constitue également un terrain privilégié pour cette coopération. L'ambassadeur a notamment évoqué la série algérienne *Fatma*, diffusée durant le mois de Ramadan et appelée, selon les éléments présentés lors de l'événement, à représenter l'Algérie aux Seoul International Drama Awards 2026, en Corée du Sud. Au-delà des échanges culturels traditionnels, Min Kyung-tae a également mis en avant les perspectives offertes par les nouvelles technologies dans le domaine artistique. La coproduction de films et de séries pourrait notamment permettre de rapprocher les savoir-faire des deux pays, en associant les techniques narratives et l'expertise audiovisuelle coréennes aux paysages et au patrimoine algériens. Le diplomate a ainsi évoqué la possibilité de créer des œuvres capables de toucher un



public international, en s'appuyant sur la richesse des décors algériens, de la Méditerranée au Sahara. Cette coopération pourrait également s'appuyer sur les complémentarités entre les deux pays : le patrimoine historique et la créativité artistique algérienne d'un côté, les capacités technologiques et numériques de la Corée du Sud de l'autre. Une convergence qui pourrait donner naissance à de nouveaux projets culturels et audiovisuels.

PLUSIEURS CRITÈRES D'ÉVALUATION

Sur scène, les candidats ont été départagés selon des critères différents en fonction des disciplines. Dans la catégorie chant, le jury a notamment pris en compte la qualité vocale, la diction, l'expression et la capacité d'interprétation. Pour la danse, l'évaluation a porté sur la chorégraphie, les expressions faciales et corporelles, ainsi que la présence scénique. Dina Sirine Khari, soprano et artiste de l'Orchestre

symphonique de l'Opéra d'Alger, a concouru aux côtés de Rania Zebdji, Lydia Issaadi et Radja Kettouche. Dans la catégorie danse, Athem Zerrouk était en compétition avec Hanen Soltani, le groupe mixte Dream Zone, composé de neuf membres, Djamilia Derrahi et Mohamed Mehadjebia. Les trois premiers prix du public (Popularity Awards) ont, respectivement, été attribués à Hanen Soltani, Dream Zone et Djamilia Derrahi. Le jury algérien était composé du chorégraphe et directeur artistique Habib Tata et de l'auteur-compositeur-interprète Nawel Mebarek, avec la participation des spécialistes sud-coréennes des arts du spectacle Seo Ahyerin et Ko Juyoung.

UNE CULTURE QUI DÉPASSE LA MUSIQUE

Née en Corée du Sud à la fin des années 1990, la K-pop s'est progressivement imposée comme un phénomène culturel mondial. Mélangeant notamment pop, hip-hop, R&B et dance-pop, elle se distingue autant par sa production musicale que par ses chorégraphies, son esthétique visuelle et l'importance accordée aux performances scéniques. À Alger, le Festival K-Pop 2026 a ainsi offert une vitrine à cette culture auprès du public algérien, tout en servant de cadre à une rencontre entre jeunes artistes et passionnés de culture coréenne. Le concours s'inscrit dans un programme plus large de la Semaine coréenne 2026, organisée de septembre à novembre afin de faire découvrir au public algérien différentes facettes de la culture sud-coréenne. Le programme comprend, entre autres, des activités culinaires, dont une Expérience gastronomique coréenne organisée le 12 septembre, ainsi que le Festival K-Pop, un concours d'expression orale en langue coréenne prévu le 8 octobre et la Conférence Corée-Algérie sur les stratégies futures, programmée le 3 novembre.

Abir Menasria

RETROUVEZ VOTRE ÉDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

www.alger16.dz

 Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



POIVRE NOIR

PEUT-IL VRAIMENT ÉLOIGNER LES INSECTES ET LES NUISIBLES ?

Saupoudré autour des plantes, placé dans les placards, transformé en infusion ou utilisé sous forme d'huile essentielle, le poivre noir est régulièrement présenté sur Internet comme un répulsif naturel. Fourmis, moustiques, souris, chats ou encore ravageurs du jardin : les astuces se multiplient pour éloigner les nuisibles sans recourir à des produits chimiques. Mais derrière ces recettes populaires, que disent réellement les études scientifiques ?

une activité biologique de composés présents dans le poivre noir, notamment la pipérine. Toutefois, ces résultats ont souvent été obtenus en laboratoire et dans des conditions très spécifiques. Ils ne suffisent pas à démontrer que le poivre noir constitue un répulsif efficace dans une maison ou un jardin.

UNE RÉPUTATION QUI DÉPASSE LES PREUVES

Le poivre noir, issu de la plante *Piper nigrum*, contient plusieurs centaines de composés. La pipérine est notamment responsable de son goût piquant. Il renferme également des huiles essentielles, des terpènes aromatiques, des flavonoïdes et différents composés antioxydants. Une confusion revient pourtant régulièrement sur Internet : le poivre noir ne contient pas de capsaïcine. Cette substance caractéristique des piments du genre *Capsicum* est notamment présente dans le piment de Cayenne. Poivre noir et piment sont donc deux produits différents. Avant de parler de répulsif, il faut également distinguer deux notions. Un insecticide vise à tuer les insectes, tandis qu'un répulsif cherche à les éloigner. Or, les données actuellement disponibles ne permettent pas de considérer le poivre noir comme un produit dont l'efficacité est démontrée dans l'une ou l'autre de ces catégories pour un usage courant.

DES RÉSULTATS INTÉRESSANTS, MAIS OBTENUS EN LABORATOIRE

Certaines recherches ont étudié les effets d'extraits de poivre noir sur des organismes nuisibles. Une étude publiée en 2016 dans *Parasites & Vectors* a notamment observé une activité larvicide d'un extrait de poivre contre les larves d'un moustique vecteur du paludisme. Ce résultat peut sembler prometteur, mais il ne signifie pas que le poivre noir éloigne les moustiques d'une terrasse ou d'une habitation. L'expérience concernait des larves élevées dans des conditions contrôlées et non des moustiques adultes. Elle ne testait pas non plus l'efficacité répulsive du poivre. Cette distinction est essentielle : un effet observé sur une larve en laboratoire ne permet pas automatiquement de conclure à une efficacité pratique dans l'environnement quotidien.

ET CONTRE LES FOURMIS ?

Le poivre noir est souvent conseillé pour empêcher les fourmis de pénétrer dans une maison. Il serait notamment question de perturber leurs pistes de phéromones en déposant du poivre près des portes, des fenêtres ou des fissures. Pourtant, aucune preuve scientifique robuste ne permet aujourd'hui de confirmer cette méthode. Pour limiter une infestation, les mesures les plus simples consistent plutôt à supprimer les sources de nourriture, nettoyer les traces laissées par les insectes, colmater les points d'entrée et utiliser des barrières physiques lorsque cela est nécessaire.

MOUSTIQUES, PUCERONS ET RAVAGEURS DU JARDIN

Les moustiques adultes ne semblent pas davantage concernés par un éventuel effet répulsif démontré du poivre noir. Les études disponibles ne permettent pas de conclure que disperser de la poudre autour d'une terrasse protège contre les piqûres. Même constat pour les pucerons, les limaces, les mouches et différents ravageurs du potager. Le poivre est régulièrement présenté comme une solution écologique, mais les preuves restent insuffisantes. Dans un jardin, la pluie, l'arrosage et le vent peuvent en outre disperser



rapidement la poudre, ce qui limite encore davantage l'intérêt pratique d'une telle méthode. Les filets, les barrières physiques, la lutte biologique et la présence d'auxiliaires naturels comme les coccinelles ou les chrysopes constituent des approches plus adaptées pour protéger les cultures. Poivre moulu, infusion ou huile essentielle : même constat. Sur les réseaux sociaux, les recettes sont nombreuses : poivre moulu autour des plantes, grains dans les placards, infusion pulvérisée sur les feuilles ou encore huile essentielle de poivre noir. Mais aucune de ces méthodes n'a démontré une efficacité reproductible et suffisamment solide dans les conditions réelles d'utilisation. L'huile essentielle appelle en outre à la prudence. « Naturel » ne signifie pas automatiquement « sans danger ». Très concentrées, les huiles essentielles peuvent provoquer des irritations cutanées, des réactions allergiques ou une irritation des voies respiratoires. Elles nécessitent donc des précautions particulières, notamment chez les jeunes enfants, les femmes enceintes ou allaitantes et certaines personnes sensibles.

SOURIS ET RATS :

UNE EFFICACITÉ LOIN D'ÊTRE ÉTABLIE

Le poivre noir est également présenté comme une solution pour éloigner les rongeurs. Là encore, les données sont limitées. Une expérience a montré qu'un mélange contenant notamment de l'huile de poivre noir pouvait modifier le comportement de certains rongeurs. Mais le poivre n'était pas utilisé seul et l'expérience avait été menée dans un environnement contrôlé. Impossible, donc, d'en déduire qu'un peu de poivre dispersé dans une maison suffira à éloigner durablement des souris ou des rats. Pour limiter leur présence, mieux vaut supprimer les sources de nourriture, conserver les aliments dans des contenants hermétiques, réduire les sources d'humidité et fermer les éventuels points d'entrée.

CHATS ET CHIENS : UNE MÉTHODE À ÉVITER

Dans les jardins, certains utilisent du poivre noir pour empêcher les chats de gratter la terre ou de fréquenter certains endroits. Pourtant, aucune étude solide ne confirme un effet répulsif fiable. Le problème est ailleurs : les particules de poivre peuvent irriter les yeux, le nez et les voies respiratoires. Elles peuvent notamment provoquer des éternuements et une gêne chez les animaux. La même prudence s'applique aux chiens. En l'absence de preuve d'efficacité et compte tenu du risque d'irritation, il est préférable de ne pas disperser volontairement du poivre dans les zones fréquentées par les animaux domestiques.

ET POUR ÉLOIGNER LES OISEAUX ?

Une étude récente s'est intéressée à une oléorésine de poivre noir appliquée sur des graines de maïs. Les chercheurs ont observé une diminution de leur consommation par certaines corneilles. Mais là encore, le résultat doit être interprété avec prudence. Il ne s'agissait pas de poivre moulu et l'expérience s'est déroulée dans des conditions expérimentales. Cette étude ne permet donc pas de recommander le poivre noir comme solution universelle pour protéger un jardin contre les oiseaux.

LE POIVRE RESTE AVANT TOUT UN CONDIMENT

Le poivre noir est parfaitement adapté à son usage alimentaire. En revanche, les preuves scientifiques sont trop limitées pour lui attribuer une efficacité générale contre les nuisibles. Une utilisation importante dans l'environnement peut par ailleurs provoquer des irritations des yeux et des voies respiratoires. La pipérine, lorsqu'elle est consommée en quantité importante sous forme de complément, peut également modifier l'absorption de certains médicaments. Les personnes sous traitement doivent donc demander conseil à un professionnel de santé avant toute supplémentation.

LES BONS RÉFLEXES CONTRE LES NUISIBLES

Plutôt que de multiplier les recettes maison, la prévention reste généralement la première étape. Conserver correctement les aliments, nettoyer rapidement les miettes et les restes, limiter l'humidité et fermer les ouvertures susceptibles de laisser entrer les nuisibles permettent déjà de réduire les risques d'infestation. Pour le jardin, les barrières physiques, les filets, la lutte biologique et les solutions spécifiquement adaptées au nuisible concerné sont à privilégier.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Le poivre noir possède des composés aux propriétés biologiques étudiées par la recherche, mais cela ne signifie pas qu'il constitue un répulsif naturel efficace dans la vie quotidienne. Les quelques résultats intéressants concernant surtout des expériences réalisées en laboratoire et dans des conditions précises. Contre les moustiques, fourmis, rongeurs, animaux domestiques ou ravageurs du jardin, aucune preuve solide ne permet aujourd'hui de considérer le poivre noir comme une solution fiable. Sa réputation sur Internet repose donc davantage sur des usages populaires et des témoignages que sur des preuves scientifiques suffisamment convaincantes.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
76.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.74.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

BASKET-BALL - NBA

CADE CUNNINGHAM EN HAUTE ALTITUDE

Après une saison exceptionnelle, Cade Cunningham aborde son sixième exercice en NBA avec une drôle d'impression : celle de redevenir un « rookie ». Le meneur des Detroit Pistons ne manque pourtant pas d'expérience. Mais après avoir franchi un nouveau cap, il sait que les attentes seront désormais beaucoup plus élevées.

Sélectionné pour la première fois dans la All-NBA First Team, une première pour un joueur des Pistons depuis Grant Hill, en 1997, Cunningham a également terminé dans le top 5 du vote pour le trophée de MVP. Avec lui comme leader, Détroit a remporté 60 matchs et terminé en tête de la conférence Est, avant de s'incliner à une victoire de la finale de conférence. Désormais, les Pistons ne peuvent plus avancer dans l'ombre. Cunningham le sait et a adapté sa préparation estivale pour répondre à ces nouvelles attentes. « J'ai un peu l'impression d'être à nouveau un rookie, comme si j'entrais dans quelque chose de nouveau. Cela génère de l'excitation et de la nervosité », a-t-il expliqué au Détroit Free Press.

UN ÉTÉ MARQUÉ PAR SA BLESSURE

La préparation du meneur a également été influencée par la grave blessure subie en mars dernier. Après un choc, Cunningham avait souffert d'une fracture d'une côte et d'une perforation du poulmon gauche. Il avait alors manqué onze matchs avant de revenir pour les trois dernières rencontres de la saison régulière. Cet épisode l'a poussé à renforcer davantage son travail physique, notamment au niveau du tronc et des abdominaux. « Cette blessure m'a rappelé que je devais vraiment insister là-dessus », a-t-il reconnu. « Avoir un tronc solide est probablement l'une des choses les plus importantes pour un athlète. » Pour lui, cette partie du travail est essentielle dans tous les aspects du jeu, du tir au dribble en passant par les changements de direction et les accélérations.

UNE PRÉPARATION EN ALTITUDE

Cunningham a également choisi les montagnes du Colorado pour travailler son endurance. Accompagné de Ron Holland, il a multiplié les séances de course et les randonnées en altitude afin de mettre son organisme à rude épreuve. « L'air est plus rare, donc il ne faut pas grand-chose pour commencer à travailler », a-t-il expliqué. Mais au-delà de l'aspect physique, le meneur insiste surtout sur le défi mental. Selon lui, l'entraînement en altitude permet d'apprendre à continuer l'effort malgré le manque

d'oxygène, une capacité qui peut ensuite être utile lorsqu'il faut repousser ses limites sur le parquet.

UN NOUVEAU VISAGE À DÉTROIT

Cunningham devra également s'adapter à un effectif quelque peu remanié. Les départs de Tobias Harris et surtout d'Isaiah Stewart ont changé le visage du vestiaire. À seulement 24 ans, le meneur est désormais le joueur le plus ancien de l'effectif des Pistons. Le départ de Stewart, avec qui il entretenait une relation très proche, l'a particulièrement touché. « Stew est mon frère et je pensais jouer avec lui pendant toute ma carrière. Ne plus l'avoir avec moi est étrange », a-t-il confié. Pour compenser ces départs, Détroit mise notamment sur John Collins et Isaiah Joe. Le premier doit apporter son impact physique et sa polyvalence, tandis que le second offrira une nouvelle solution à trois points. Cunningham a d'ailleurs pris les devants en réunissant ses coéquipiers à San Diego avant même le début du « training camp », afin de commencer à travailler avec les nouvelles recrues.

DES AMBITIONS TOUJOURS INTACTES

Malgré le nouveau statut des Pistons, Cunningham ne veut pas revoir ses ambitions à la baisse. Il estime avoir toujours cru aux capacités de son équipe et ne compte pas se laisser perturber par les attentes ou les doutes extérieurs. « Le public nous regarde peut-être différemment, mais j'ai toujours eu le sentiment d'être un prétendant au titre », a-t-il affirmé. Après avoir conduit Détroit au meilleur bilan de l'Est, la saison passée, Cunningham sait que le plus difficile commence désormais. Avec une équipe davantage attendue, il devra confirmer son nouveau statut et tenter de franchir avec les Pistons le dernier obstacle qui les séparait encore d'une finale de conférence.

A. Amine



TENNIS

Les grands défis qui poussent Djokovic à jouer à Pékin

Novak Djokovic fera son retour à la compétition à l'ATP 500 de Pékin, du 30 septembre au 6 octobre. Une participation surprenante pour le Serbe, qui privilégie habituellement les tournois du Grand Chelem et les Masters 1000.

Après son élimination précoce à l'US Open, Djokovic souhaite notamment retrouver du rythme et de la confiance en vue de la saison 2027. Mais son choix de disputer le tournoi chinois pourrait également répondre à plusieurs objectifs personnels. Pékin représente un terrain particulièrement favorable pour le Serbe. En six participations, il y a remporté six titres, avec un bilan impressionnant de 29 victoires pour aucune défaite. Un nouveau sacre lui permettrait donc de prolonger cette série exceptionnelle.

Djokovic peut aussi viser un retour dans le Top 10 mondial. Actuellement 12e, il n'est qu'à quelques centaines de points des places qualificatives. Le Serbe pourrait également se rapprocher du record de Roger Federer, qui compte 968 semaines dans le Top 10, contre 959 pour Djokovic. Enfin, une bonne fin de saison pourrait lui permettre de se rapprocher des ATP Finals 2026. Pékin et Shanghai pourraient ainsi constituer

deux étapes importantes pour le Serbe, qui cherche encore à repousser les limites de sa carrière.



ARTS MARTIAUX MIXTES

Chimaev évoque ses blessures et pronostique le futur champion

Khamzat Chimaev (15-1) a les mains abîmées et visiblement peu de goût pour la salle d'attente. Battu de peu par Sean Strickland (31-7), en mai dernier, l'ancien champion veut reprendre le chemin de la ceinture. Interrogé par MMA Fighting, il s'est expliqué sur son avenir. « Je veux me battre. C'est pour ça que je veux me battre. Ce ne sont pas des blessures graves qui m'obligent à arrêter le sparring. C'est juste mes mains. Je frappe fort, donc j'ai toujours des problèmes avec mes mains et je dois y remédier. Ça ne va pas prendre longtemps, mais les gens pensent que Khamzat ne va pas combattre. Si je fais une pause, ce sera d'un ou deux mois. Je continuerai ma convalescence et mon entraînement. » Chimaev compte donc soigner ses mains sans quitter complètement la salle. La division avance pendant sa convalescence et un autre prétendant semble désormais mieux placé pour obtenir le prochain rendez-vous avec Strickland. Nassourdine Imavov (17-4) a annoncé qu'il devrait affronter Strickland pour le titre. Chimaev pourrait donc devoir patienter, mais il a déjà exploré une autre possibilité : Caio Borralho (18-2).

Selon lui, le Brésilien était disposé à l'affronter, sans pouvoir accepter le calendrier souhaité. Là encore, les blessures se sont invitées dans les discussions.

« Seul Caio Borralho voulait combattre, mais il était blessé quand je lui ai demandé pour octobre. Il a dit qu'il serait prêt pour novembre ou décembre. Je serais content, peu importe qui est le vainqueur, si c'est Nassourdine ou Sean, je veux affronter celui qui gagne. Mais je parle sur Nassourdine. » La revanche contre Strickland ne semble donc pas indispensable à ses yeux. Si Imavov prend la ceinture, Chimaev souhaite lui aussi prendre rendez-vous avec le Tricolore.



FOOTBALL/REAL MADRID

José Mourinho a listé 5 erreurs monumentales en faveur de l'Atlético et du FC Barcelone



Après la défaite du Real Madrid dans le derby face à l'Atlético (1-2), José Mourinho a une nouvelle fois ciblé l'arbitrage. Le Portugais a notamment reproché à Ortiz Arias de ne pas avoir expulsé Kang-in Lee et Cristian Romero après leurs interventions sur Federico Valverde et Jude Bellingham. Très remonté, l'entraîneur madrilène est même arrivé en conférence de presse avec des photos imprimées des deux actions litigieuses pour appuyer ses propos. Mais Mourinho ne s'est pas arrêté au derby. Il a

également cité plusieurs décisions arbitrales qui, selon lui, ont été favorables à l'Atlético et au FC Barcelone. Concernant les Colchoneros, il a notamment évoqué un but refusé à Osasuna et un penalty accordé contre la Real Sociedad. Pour le Barça, il a pointé du doigt le penalty obtenu par Lamine Yamal contre Valence, ainsi qu'une faute du jeune attaquant sur Aymeric Laporte qui n'avait pas été sanctionnée d'un carton. Enfin, Mourinho a également évoqué le match entre le Real Madrid et Elche, en s'interrogeant sur l'absence de carton rouge après un coup de coude d'Osorio sur Dean Huijsen. Une nouvelle sortie médiatique qui rappelle les célèbres coups de gueule de Mourinho contre l'arbitrage lorsqu'il entraînait déjà le Real Madrid.

ÉQUIPE NATIONALE - EN PRÉVISION DU MATCH DES ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027 FACE À LA ZAMBIE

LES VERTS FONT LEUR RENTRÉE SOUS L'ÈRE HEMDANI

La sélection nationale a tourné une page, hier, avec le début d'une nouvelle ère sous la conduite de l'ex-international Brahim Hemdani.

Les Verts ont entamé leur regroupement au Centre technique national de Sidi Moussa, en prévision de leur premier match des éliminatoires de la CAN 2027, vendredi prochain, contre la Zambie à Tizi-Ouzou.

Hier, c'était donc la rentrée des classes pour les Verts à leur centre de préparation habituel. C'est leur premier regroupement post-Coupe du monde. Et il est clair qu'il ne ressemblera pas aux précédents. Beaucoup de choses jusque-là tombées dans le rituel ont déjà commencé à changer. À leur arrivée progressive au centre, les joueurs ont eu l'opportunité de découvrir de plus près le nouveau staff technique à sa tête le nouveau sélectionneur Brahim Hemdani, épaulé par son adjoint, la légende d'Oum Dorman, Antar Yahia, ainsi que du nouveau manager général, Moussa Saïb, une autre figure tout aussi renommée de notre football au niveau international.

Passés les premiers contacts et le speech de présentation du nouvel entraîneur, le groupe devait vite se mettre au travail lors d'une première séance d'entraînement, même si le groupe n'était pas encore totalement au complet avec quelques arrivées tardives dont celle de Bensebaini. En effet, Hemdani ne pouvait pas se permettre le luxe de perdre du temps, surtout que l'échéance du match de la Zambie arrive à grands pas. Et puis, le groupe a enregistré plusieurs têtes pas vraiment habituées ni à l'environnement ni à la cadence du travail. Tout ce beau monde, y compris le staff technique qui

lance à peine son expérience, avait donc besoin de se mettre tout de go au travail pour enchaîner au moins quatre séances d'entraînement, d'ici jeudi, et mettre en place un plan, en prévision de ce premier match éliminatoire de la CAN contre la Zambie, vendredi soir, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. La séance d'aujourd'hui est prévue en matinée toujours sur le terrain principal du CTN de Sidi-Moussa. La FAF a même indiqué qu'elle sera ouverte aux représentants des médias, durant son premier quart d'heure.

«Dans le cadre du stage et des activités médiatiques de l'Équipe nationale, une zone mixte sera organisée ce mardi 22 septembre 2026 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, à partir de 10h15», annonçait-elle à la veille du lancement du stage. «La séance d'entraînement, prévue à 10h30, sera ouverte aux médias durant 15 minutes pour la prise de vue et de photos», ajoutait la communication fédérale. A signaler que selon le programme d'usage de la sélection en pareils rendez-vous, les Verts devraient suivre leur préparation sur place à Sidi Moussa jusqu'à jeudi, soit la veille du match. C'est généralement, à moins que Hemdani n'en décide autrement cette fois, en fin d'après-midi que l'équipe rejoint la ville de Tizi-Ouzou pour effectuer une dernière séance d'entraînement sur la pelouse principale du stade qui abritera la rencontre.

Djaffar C.

SÉLECTION NATIONALE DES JEUNES Les U23 de Saïfi préparent l'Afrique du Sud en amical

Les U23 que dirige l'ex-international Rafik Saïfi est entrée en regroupement, hier à Alger. Ce premier stage se poursuivra jusqu'au 27 du même mois, avant que la sélection ne prenne l'avion pour l'Afrique du Sud où elle enchaînera avec un second regroupement qui sera ponctué par deux rencontres amicales avec la sélection sud-africaine. La première est prévue le 30 septembre et la seconde le 3 octobre prochain. La délégation devrait rentrer au pays le lendemain de cette dernière confrontation pour clôturer le regroupement, le 5 octobre. Ces deux stages et les deux oppositions entrent dans le cadre de la préparation de la sélection en vue de sa prochaine entrée en lice dans les éliminatoires de la CAN U23, dont la phase finale se déroulera en Égypte, en novembre 2027. Exemptés du premier tour, les équipiers de Ramdaoui commenceront les éliminatoires au deuxième tour, prévu en novembre. Ils affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et l'Eswatini. En cas de qualification, les jeunes Verts joueront leur qualification à la phase finale de la



CAN, en mars prochain, contre le vainqueur de Mali – et le qualifié de Zimbabwe – Maurice qui s'affronteront au 1er tour. Doit-on rappeler également que cette édition de la CAN U23 est qualificative pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Mais seuls deux billets sont à prendre et seront attribués aux deux finalistes de la CAN.

LA LISTE DES 24 JOUEURS SÉLECTIONNÉS

La sélection retenue par Rafik Saïfi est composée de 24 joueurs qui seront tous



LIGUE 1 (MISE À JOUR DE LA 1^{re} JOURNÉE)

MCA - MCO reporté, US Biskra - JS Saoura maintenu pour aujourd'hui

Deux matchs de mise à jour de la 1^{re} journée de Ligue 1, MCA – MCO et USB – JSS, étaient initialement programmés pour aujourd'hui. Finalement, seul US Biskra – JS Saoura est maintenu, alors que MCA – MCO a été une nouvelle fois reporté par la Ligue de football professionnel. En effet, cette dernière a avisé, via un communiqué publié sur ses réseaux, dimanche dernier, «que la rencontre MC Alger - MC Oran, comptant pour la 1^{re} journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis, est reportée à une date ultérieure. Ce report fait suite à la demande formulée par le MC Alger, en raison de la convocation de quatre de ses joueurs en sélections nationales, et ce, conformément au règlement en vigueur», explique la LNFP. «Par ailleurs, la rencontre US Biskra - JS Saoura est maintenue et se jouera le 22 septembre à 17h00, au stade de Zribet-El Oued», précise la Ligue.

D. C.

MC ALGER

Mansoul nouveau directeur sportif et Badji coordinateur général

Nouveaux changements au sein du staff dirigeant du Mouloudia d'Alger. A vrai dire, il s'agit de postes restés vacants depuis plusieurs semaines, remontant à l'ère Hadj Redjem qui ont enfin été attribués par la direction du club. Cette dernière a, en effet, annoncé, dimanche en après-midi, «la nomination de M. Amer Mansoul au poste de nouveau directeur sportif et porte-parole officiel. Cette décision s'inscrit dans une démarche visant à renforcer la structure sportive et à doter la direction des compétences et de l'expertise nécessaires pour poursuivre le développement du projet sportif du club», faisait part un communiqué diffusé pour la circonstance. «Le choix de M. Amer Mansoul par le conseil d'administration du Mouloudia Club d'Alger repose sur son parcours et son expérience dans le domaine sportif. Il est titulaire de plusieurs diplômes et formations de haut niveau, notamment la licence UEFA Pro et un diplôme de directeur sportif professionnel obtenu en Italie, en plus de formations spécialisées en management et gestion du sport», a-t-on plaidé. La direction du club «a également décidé de nommer l'ancien joueur du MC Alger, Fayçal Badji, au poste de coordinateur général. Ce dernier avait déjà occupé la fonction de manager général du club, il y a quatre ans, mettant ainsi à profit son expérience, ainsi que sa connaissance de l'environnement du club et de ses affaires sportives et administratives», ajoutait le communiqué. Par ailleurs, la direction du MCA avise que «le nouveau directeur sportif et porte-parole, Amer Mansoul, ainsi que le coordinateur général, Fayçal Badji, animeront prochainement une conférence de presse pour exposer leurs objectifs avec l'équipe». Enfin, la direction du MC Alger n'a pas manqué de souhaiter, comme il est d'usage, «à MM. Amer Mansoul et Fayçal Badji pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions, au service du projet du club et de ses objectifs sportifs».

D. C.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

L'ALGÉRIE AU RENDEZ-VOUS
DE LA SEMAINE DE HAUT NIVEAU

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est arrivé dimanche dernier à New York, chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de représenter l'Algérie aux travaux de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, a indiqué un communiqué du ministère.



Cette participation intervient dans un contexte international marqué par de nombreux défis, alors que l'Algérie entend poursuivre son engagement au sein du système multilatéral et contribuer aux efforts visant à renforcer la paix et la sécurité internationales, à défendre les causes justes et à promouvoir la coopération entre les nations.

Ahmed Attaf prendra part au débat général de l'Assemblée générale, qui débute cet après-midi, et ce, jusqu'au 28 septembre, sous le thème « Restaurer la confiance, gérer la transformation : une Organisation des Nations unies au service de tous ». Plusieurs réunions de haut niveau sont également prévues durant cette semaine et porteront sur des questions qui occupent une place importante dans l'agenda international. Il s'agit notamment de la célébration du 40e anniversaire de la Déclaration sur le droit au

développement, du 25e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban contre le racisme et la discrimination raciale, ainsi que des réunions consacrées à l'élévation du niveau de la mer, à l'action climatique et à la transition juste. En marge du débat général, le ministre d'État participera à plusieurs réunions ministérielles consacrées aux principaux dossiers régionaux et internationaux. La cause palestinienne et les développements au Moyen-Orient figureront parmi les questions centrales, aux côtés des enjeux liés à la paix et à la sécurité en Afrique et aux transformations numériques.

La présence algérienne à New York ne se limitera pas aux travaux officiels de l'Assemblée générale. L'Algérie participera également aux réunions de coordination et aux rencontres parallèles organisées dans le cadre

des différents groupes et organisations auxquels elle appartient. Ces activités concerneront notamment la Ligue arabe, l'Union africaine, l'Organisation de la coopération islamique, ainsi que le Groupe des 77 et la Chine. L'objectif est de coordonner les positions et d'échanger sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour international. Cette séquence diplomatique intervient alors que l'Algérie poursuit sa participation active aux travaux multilatéraux. Dès son arrivée à New York, Ahmed Attaf a entamé son programme par une rencontre avec le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Fahmy. Ahmed Attaf doit, par ailleurs, rencontrer plusieurs hauts responsables des Nations unies et d'autres organisations internationales. Dans ce sens, le ministre d'État,

ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a tenu plusieurs rencontres bilatérales avec des responsables arabes, africains et internationaux.

Avec le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Fahmy, il a évoqué les principaux dossiers régionaux, notamment la situation au Moyen-Orient et le soutien à la cause palestinienne. Il s'est également entretenu avec le responsable libyen Taher Al-Baour sur les développements en Libye et avec ses homologues ougandais et sierra-léonais sur la coopération bilatérale et les questions régionales. Les entretiens ont également porté sur les questions humanitaires. Avec le directeur exécutif par intérim du PAM, Carl Skau, Attaf a abordé la situation à Gaza et l'aide aux réfugiés sahraouis. Il a aussi rencontré la présidente du CICR, Mirjana Spoljaric Egger, pour examiner le respect du droit international humanitaire et la protection des populations et infrastructures civiles en temps de guerre. À travers cette présence à la 81e session de l'Assemblée générale, l'Algérie entend porter ses positions dans les différents espaces de concertation et poursuivre son action diplomatique sur les principaux dossiers qui marquent l'agenda international. Les échanges et rencontres prévus à New York devraient également permettre de consolider les canaux de dialogue avec ses partenaires sur les questions régionales et internationales.

G. Salah Eddine

FRANCE : ÉCONOMIE LIMITÉE ET COMPÉTITIVITÉ EN RECUL
DES INDICATEURS DANS LE ROUGE

Avec un déficit public élevé, une dette qui continue de progresser, une croissance économique limitée et une compétitivité en recul, l'économie française fait face à plusieurs déséquilibres structurels qui réduisent ses marges de manœuvre. Ces difficultés pèsent à la fois sur les finances publiques, l'investissement, l'industrie et, plus largement, sur l'activité économique. Le déficit public reste l'une des principales sources de préoccupation. Selon les données citées, il a atteint 5,1 % du PIB en 2025, soit un niveau largement supérieur au seuil de 3 % fixé par les règles européennes. Dans le même temps, les dépenses publiques ont représenté 57,2 % du PIB, contre 52,1 % pour les recettes. La dette publique devrait également poursuivre sa progression. Elle pourrait atteindre 119,3 % du PIB en 2026, puis 121,7 % en 2027. En 2025, elle s'est établie à 115,6 % du PIB, soit un niveau particulièrement élevé. Les perspectives de croissance restent par ailleurs limitées. La Commission européenne table sur une progression de 0,8 % du PIB en 2026, tandis que le déficit pourrait rester à 5,1 %. Il pourrait ensuite atteindre 5,7 % en 2027, avec une dette qui dépasserait alors 120 % du PIB. Les difficultés françaises ne se limitent toutefois pas aux finances publiques. La faiblesse de la croissance est également liée à la productivité, au niveau de l'emploi et aux performances à l'exportation. Selon l'OCDE, le déficit commercial français a représenté en moyenne 3,8 % du PIB au cours de la dernière décennie, notamment en raison des difficultés du secteur manufacturier. Le recul de l'industrie illustre cette perte de

compétitivité. À la fin 2025, le secteur manufacturier ne devrait représenter que 11,2 % de la valeur ajoutée et 9,1 % de l'emploi salarié en France, contre environ 15 % et 13 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. L'OCDE estime qu'environ 80 % de la baisse de la part de l'industrie manufacturière depuis 1995 s'explique par des facteurs structurels. La tendance s'est toutefois infléchie, ces dernières années, avec plus de 450 nouveaux sites industriels créés depuis 2022, selon les données citées.

Malgré la présence de secteurs fortement exportateurs, notamment l'aéronautique, la chimie, le luxe et l'industrie pharmaceutique, leurs performances ne suffisent pas à compenser les déficits enregistrés dans plusieurs branches manufacturières, notamment les biens d'équipement et l'automobile. Pour l'économiste et professeur d'université Mohamed Achir, ces difficultés pourraient avoir des conséquences importantes sur le plan social. Il estime notamment que la préparation du projet de loi de finances pour 2027 pourrait se traduire par un transfert d'une partie du poids des difficultés budgétaires vers les ménages, notamment à travers les discussions sur la suppression de l'abattement fiscal de 10 %, dont bénéficient les retraités. Selon lui, l'augmentation des impôts, combinée à la progression de la dette et à une éventuelle réduction des transferts sociaux, risque également de peser sur la consommation, la croissance et l'investissement. Il décrit ainsi un cercle difficile à enrayer dans lequel l'aggravation de la situation budgétaire pourrait



entraîner de nouvelles mesures fiscales et budgétaires, avec des répercussions économiques et sociales. M. Achir évoque également le risque d'une nouvelle pression inflationniste, notamment dans un contexte de hausse des prix des carburants. Il considère que le gouvernement français dispose de marges de manœuvre limitées et pourrait être contraint de recourir davantage aux réductions de dépenses publiques. « La situation est donc extrêmement difficile pour la France actuellement », estime l'économiste, qui souligne également les difficultés liées aux échanges commerciaux et au coût des importations. Au-delà des chiffres budgétaires, l'enjeu pour la France réside dans sa capacité à retrouver davantage de croissance, renforcer son appareil productif et améliorer sa compétitivité. La combinaison d'une dette élevée, d'un déficit persistant et de difficultés industrielles continue de peser sur les choix économiques du pays, avec des conséquences qui dépassent désormais le seul cadre des finances publiques.

Abir Menasria